

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	ORDENER/RUISSEAU	Numéro	751328
Adresse du site	120, rue Ordener	Hauteur	R+7 (23 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/03/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/03/2021

Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 70°, 190° et 310°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5 m et 5,30 m	Vis-à-vis (25m)	R + (23 m)
Estimation	2G/3G/4G : 70° <1V/m - 190° <2V/m - 310° <4V/m 5G : 70° <2V/m - 190° <2V/m - 310° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27,20 m		

Incidence visuelle

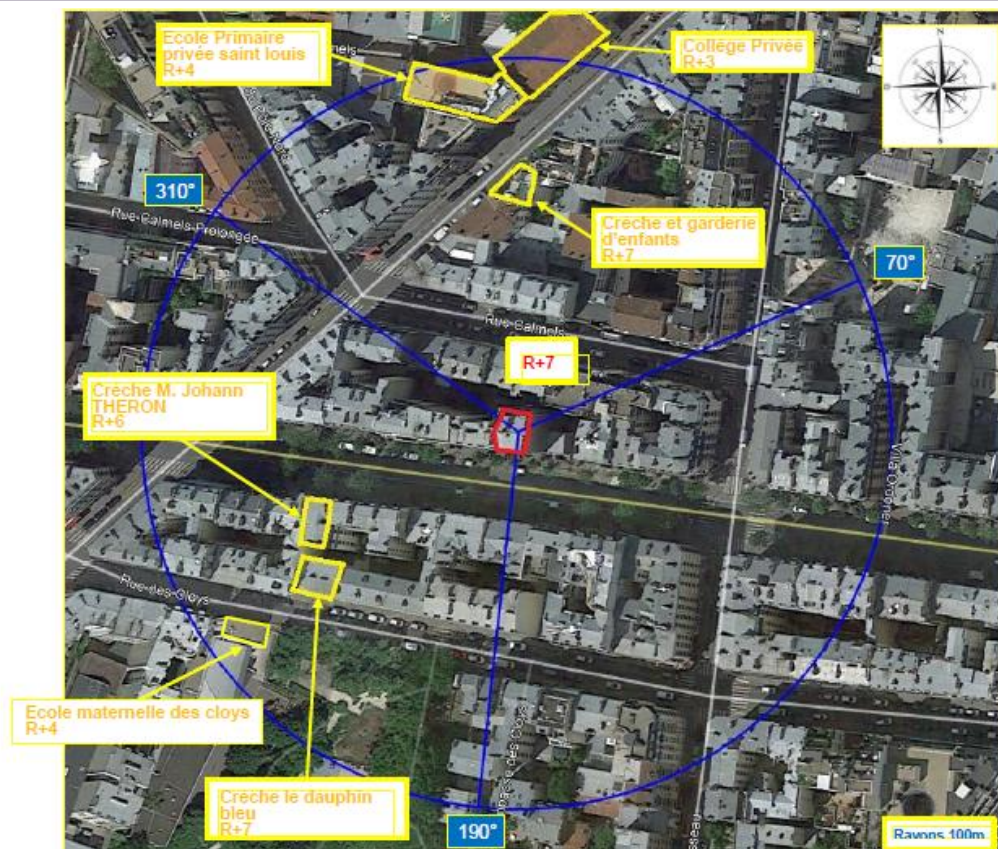
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 70°/190°/310° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

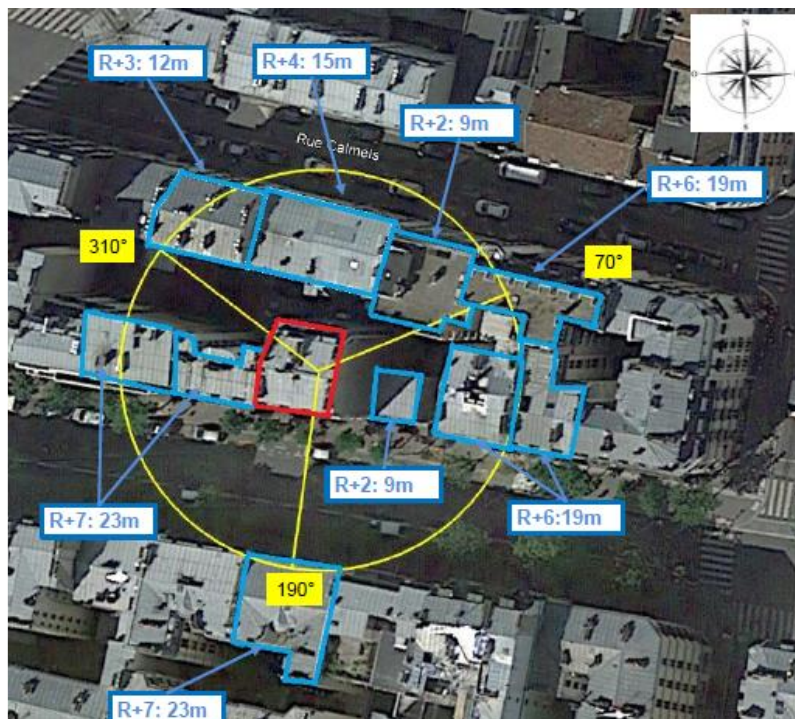
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINT LOUIS	47 Rue Montcalm 75018 Paris	15m	NON	95m	0,13 V/m
CRECHE ET GARDERIE D'ENFANTS	48 Rue Montcalm 75018 Paris	24m	NON	68m	0,62 V/m
CRECHE ET GARDERIE D'ENFANTS Mr JOHANN THERON	151 Rue Ordener 75018 Paris	21m	NON	58m	0,24 V/m
COLLEGE PRIVE SAINT LOUIS	47 Rue Montcalm 75018 Paris	12m	NON	95m	0,15 V/m
CRECHE ET GARDERIE D'ENFANTS ASS LE DAUPHIN BLEU	34 rue des Cloys 75018 PARIS	24m	NON	84m	0,26 V/m
ECOLE MATERNELLE DES CLOYES	33 rue des Cloys 75018 PARIS	12m	NON	97m	0,04 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 310°	Azimut 190°	Azimut 70°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 10.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 310°	Azimut 190°	Azimut 70°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	10.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 70°



Azimut 190°



Azimut 310°

